ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL HOULLE - MENTQUE-NORTBECOURT - MORINGHEM - MOULLE HIVER 2019



L'ALSH fonctionnera du 11 au 22 février 2019 inclus de 9h30 à 17h30 sans interruption (fréquentation à la journée et repas obligatoire). Inscription à la semaine.

Ouvert aux enfants âgés de 4 à 13 ans révolus domiciliés prioritairement dans les communes de HOULLE - MENTQUE-NORTBECOURT - MORINGHEM et MOULLE. Toutefois si des places restent disponibles, les enfants des autres villages seront accueillis avec grand plaisir.

Inscription <u>au plus tard le jeudi 24 janvier</u> (aucune inscription ne sera acceptée après cette date) / Dossier à déposer en Mairie de HOULLE uniquement. L'inscription des enfants résidant à l'extérieur de l'intercommunalité ne pourra être validée que si des places sont encore disponibles.

Les enfants seront encadrés par des personnes diplômées B.A.F.A ou équivalent.

Tarifs d'inscription:

	Enfants de HOULLE – MENTQUE-NORTBECOURT – MORINGHEM – MOULLE		Enfants domiciliés à l'extérieur	
	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +
Pour les 2 premiers enfants	36 € / enfant	42 € / enfant	44 € / enfant	49 € / enfant
à partir du 3ème enfant	34 € / enfant	40 € / enfant	42 € / enfant	47 € / enfant

N.B. : Règlement par ch	•			
×		 n d'inscription		
Adresse :	□ Madame			
Adresse électronique	:	Portable : @		
N° allocataire : CAF de :				
Employeur : Profession de la mère Employeur :	2:		léphone : léphone :	
Déclare inscrire le(s)) enfant(s) :			
NOM	PRENOM	Date de naissance	Semaine du 11 au 15 février (1)	Semaine du 18 au 22 février (1)

(1) Cocher la case correspondante

N'oubliez pas de vous munir de votre attestation C.A.F. (avec Q.F.), de votre règlement et de votre attestation d'assurance le jour de l'inscription.

Signature:

Fait le:....